



ADRESSE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 AVRIL 2013 A L'ENSEMBLE DES AGENTS DE LA DRFiP PARIS

Les adhérent-es de la CGT Finances Publiques Paris réuni-es en assemblée générale, ce mardi 23 avril 2013, s'adressent à tous leurs collègues de la DRFiP Ile-de-France et Paris:

En application du TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance) et au nom de la dette, le gouvernement adhère aux objectifs de réduction des déficits établis par l'Union européenne. Cette dette est la conséquence des versements d'intérêts juteux aux institutions financières, de cadeaux fiscaux faits aux hauts revenus, aux entreprises et au capital financier, de complaisance avec la fraude et l'évasion fiscale, d'exonérations massives de cotisations patronales (sans effet sur l'emploi). Cette dette n'est pas celle des salariés.

Dans tous les pays d'Europe l'austérité aggrave la régression sociale, laquelle entretient à son tour la récession économique et plonge dans la précarité de plus en plus de salariés, de privés d'emploi et de retraités. La CGT agit pour inverser cette spirale.

Nous réaffirmons notre opposition à la transposition dans la loi de l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier (ratifié par le MEDEF, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC). Cet accord constitue un recul social sans précédent : Il donne au patronat le pouvoir de baisser les salaires et d'allonger le temps de travail en cas de "difficultés économiques" et d'imposer la mobilité forcée. Il facilite les licenciements et réduit les délais de recours et les pouvoirs du juge. Au-delà d'une attaque en règle contre le code du travail, il ouvre la voie à la remise en cause de nos propres statuts.

Réussir la convergence des luttes est un enjeu majeur de la période. Nous appelons donc à manifester massivement le 1er mai 2013 à l'appel de la CGT, la FSU et SOLIDAIRES, à 15h de la place de la Bastille à Nation.

Nous faisons tou-te-s le même constat : année après année, les politiques successives de réduction des dépenses publiques, qu'elles s'appellent RGPP ou MAP, ont amené les services de la Direction Générale des Finances Publiques et notamment sur Paris, dans une situation dramatique.

Nous subissons tous les jours les conséquences de la politique d'austérité en cours :

- Les suppressions d'emplois à répétition saignent les services (à Paris : - 180 en 2011, -143 en 2012, -120 en 2013), ils interdisent l'exécution correcte des missions et accélèrent la dégradation de nos conditions de travail.
- Le manque de personnel atteint un niveau sans précédent et place les agents en situation de pressions et d'urgences permanentes, avec un encadrement à qui l'on retire son rôle de soutien technique. Faire valoir ses droits (congrés, temps partiels, frais de déplacements, autorisation d'absence, recours suite à l'entretien professionnel...) devient de plus en plus difficile.
- Les crédits budgétaires en baisse constante (-17% cette année) génèrent des économies et des restrictions dans tous les domaines (fournitures, équipements informatiques, maintenance, entretien...) interdisant un fonctionnement normal.
- Nous continuons à subir le blocage des traitements avec le gel de la valeur du point d'indice depuis juillet 2010 et l'augmentation des prélèvements.

Le récent scandale lié à l'affaire «CAHUZAC» témoigne de la nécessité de redonner les moyens matériels et humains à notre administration pour qu'elle puisse assumer pleinement ses missions d'assiette, de contrôle, de recouvrement et de comptes publics.

Notre administration doit être au service de la population et non de celui des marchés financiers.

Ainsi, le retour des déficits publics en dessous du seuil des 3% du PIB ne saurait tenir lieu d'argument pour justifier la cure d'austérité qui nous est imposée.

- A un moment où le gouvernement continue de faire peser la rigueur sur les salariés, la jeunesse et les retraités ;
- A un moment où le gouvernement envisage, la refonte du titre 1 du statut général de la Fonction Publique avec notamment la disparition des catégories A, B et C ;
- A un moment où est mis sur la table l'acte III de la décentralisation comportant en son sein notamment des projets de métropolisation, d'autonomie fiscale ;
- A un moment où les incertitudes planent plus que jamais sur le devenir de notre administration à réseau déconcentré et que les attaques contre les droits et garanties des agents se succèdent les unes aux autres :

LA CGT FINANCES PUBLIQUES PARIS INVITE LES COLLEGUES A S'INSCRIRE DANS LE PROCESSUS DE MOBILISATION INITIE PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA DGFIP.

Le Directeur général des Finances publiques élabore sa "démarche stratégique" qui s'inscrit dans les nouvelles moutures de la réforme de l'Etat que sont la MAP (modernisation de l'action publique qui succède à la RGPP) et l'acte III de la décentralisation.

La démarche stratégique est un appel des décideurs politiques pour impliquer les agents dans la remise en cause des missions, la réduction des moyens et la destruction du service public. C'est ainsi que la "*synthèse d'étape des remontées du réseau*" préconise : la concentration de services au niveau régional, le démantèlement du maillage territorial et des services de proximité, la généralisation des pôles supra- et infra-départementaux et la remise en cause des droits et garanties des personnels.

Avec notre syndicat national nous condamnons cette démarche stratégique et exigeons son abandon et la satisfaction de nos revendications.

**LA CGT DIT NON A LA DEMARCHE STRATEGIQUE,
COMME ELLE DIT NON A LA MAP ET A L'ACTE III DE LA DECENTRALISATION.**

La CGT finances Publiques Paris revendique :

- **L'arrêt des suppressions d'emplois;**
- **Le comblement des postes vacants et les créations d'emplois statutaires nécessaires à l'exercice des missions qui doivent toutes restées du ressort de la DGFIP**
- **Le maintien de toutes nos missions (fiscales, comptables, foncières et transverses) !**
- **La consolidation de nos doctrines d'emplois**
- **Le maintien du plan de qualification ministériel (PQM) dans le respect des statuts.**
- **L'arrêt des réorganisations, redéploiements et restructurations**
- **La pérennité du réseau de proximité et l'arrêt des concentrations en pôles,**
- **Le maintien du Statut général et nos statuts particuliers DGFIP, contre les statuts interministériels et les fusions entre Administrations.**
- **La revalorisation du point d'indice et donc des pensions, contre la ponction de 0,3% sur les pensions et retraites au titre de l'autonomie.**
- **Le respect des règles de gestion (ex : affectation nationale à l'arrondissement)**
- **Le maintien des acquis en matière de règles de vie (autorisations d'absence, délais de route...)**
- **L'application immédiate du décret sur les ZUS (zones urbaines sensibles) avec effet rétroactif.**

DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DES ETATS GENERAUX APPELES PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA DGFIP, LA CGT FINANCES PUBLIQUES PARIS INVITE LES COLLEGUES DE TOUS LES SERVICES A SIGNER MASSIVEMENT LE MANIFESTE DE L'AGENT DISPONIBLE, ENTRE AUTRE, SUR NOTRE SITE CGT FINANCES PUBLIQUES ET A REDIGER LEURS CAHIERS DE REVENDICATIONS.

**POUR DEFENDRE NOS DROITS, LE SERVICE PUBLIC ET NOS MISSIONS,
ADHEREZ A LA CGT!**